



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 1^{er} octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le premier octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Étaient excusées : Mme AYÇAGUER Elorri, M. GOICOECHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine,

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme CASIRIAIN Elena

Date convocation : 26 septembre 2024

Date d'affichage : 26 septembre 2024

DECISION 3 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA CREATION DE CHEMINEMENTS PIETONS AUTOUR DES ECOLES VOIE OUEST

(Nomenclature 7.10)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de sécurisation et de création de cheminements piétons autour des écoles voie Ouest. Il est prévu d'aménager trois cheminements piétons. Le montant total des travaux est estimé à 43 161.00 euros HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter la subvention relative aux aménagements de sécurité dite Dotation des amendes de police auprès du Conseil Départemental.

Où l'exposé du maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de sécurisation et de création de cheminements piétons autour des écoles voie Oust présenté,
- **SOLLICITE** des subventions Dotation des amendes de police auprès du Conseil Départemental,
- **PREVOIT** les crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération au budget de la commune,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 064-216404368-20241004-20241001D3-DE



Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 1er octobre 2024
Le Maire,
Jean-Marc OCAFRAIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Marc Ocafrain', written over a circular official stamp.

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 04/10/2024
Et après transmission en sous-préfecture le 04/10/2024

